

LES VŒUX DE CHIRAC ET L'EMPLOI

Le Monde 2 janvier 2004

Le gouvernement invité à "alléger les procédures inutiles"
pour lever la "réticence à embaucher"

Sophie Fay

La réforme du licenciement inquiète les syndicats

Sera-t-il plus facile ou plus compliqué pour les entreprises de licencier en 2004 ? A l'écoute du président de la République, mercredi soir, les deux interprétations étaient possibles. D'un côté, Jacques Chirac a en effet lancé : *"Renforçons la prévention des licenciements et des plans sociaux. Instaurons de nouveaux droits au reclassement pour les salariés des petites et moyennes entreprises."* Mais de l'autre, il a expliqué : *"Se mobiliser pour l'emploi, c'est permettre aux entreprises de donner leur pleine mesure (...). C'est pourquoi de nouvelles décisions seront prises pour alléger les procédures inutiles et les charges excessives qui entravent leur dynamisme et qui suscitent, chez trop d'entre elles, une sorte de réticence à embaucher."* Or les chefs d'entreprises, Medef en tête, expliquent régulièrement, que, pour eux, le principal frein à l'embauche réside dans la difficulté d'ajuster les effectifs quand l'activité diminue.

La politique du gouvernement, jusqu'à maintenant, a plutôt été d'assouplir les procédures de licenciement. Son orientation ne devrait pas changer. L'une de ses premières décisions a été de suspendre une partie des mesures sur le licenciement collectif contenues dans la loi de modernisation sociale du gouvernement Jospin, qui les avaient durcies en 2001.

Depuis le printemps 2003, une négociation sur *"le traitement social des restructurations"* est ouverte entre les partenaires sociaux. Le Medef y propose notamment de remonter de 10 à 20 salariés le seuil à partir duquel une entreprise est tenue d'élaborer un plan social, en contrepartie de quoi la procédure de licenciements *"serait le plus possible négociée"* entre direction et les représentants des salariés. Une contrepartie très insuffisante aux yeux des syndicats. La CFDT demande, par exemple, *"un véritable droit à la prévention et au reclassement pour tous"*. Les discussions sont donc dans l'impasse, alors que François Fillon, ministre des affaires sociales, a fixé une date butoir à juin 2004, faute de quoi il a prévenu qu'il légiférerait.

CONTRAT DE "MISSION"

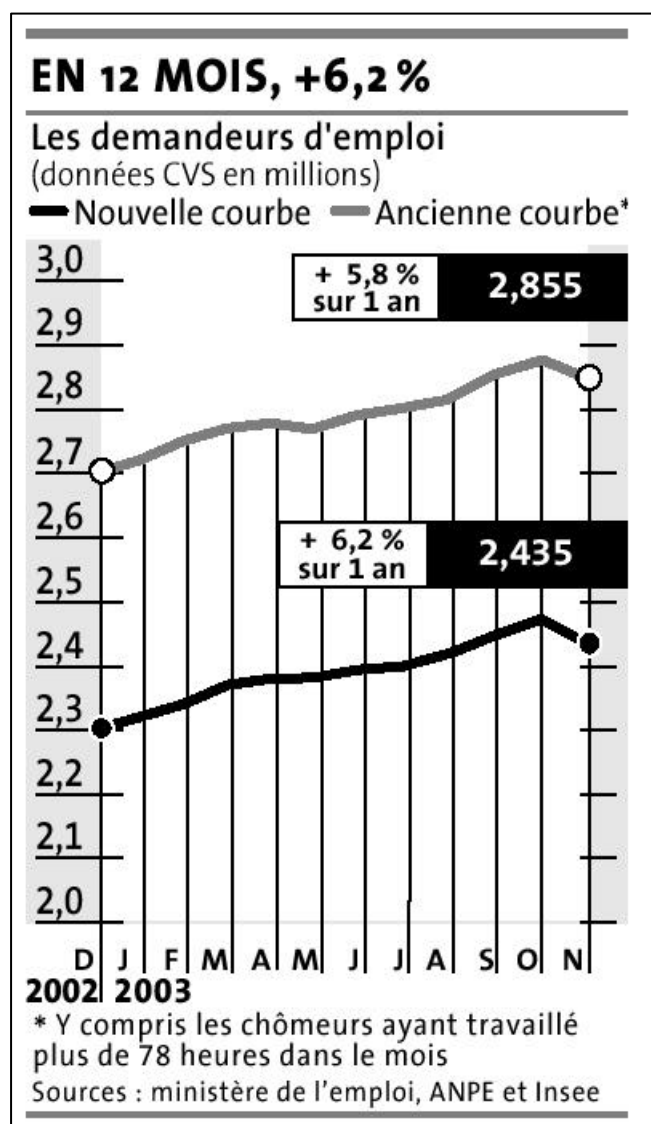
"J'ai demandé au gouvernement (...) d'ouvrir, dès le début de l'année, les concertations avec les partenaires sociaux en vue de faire voter par le Parlement une grande loi de mobilisation pour l'emploi", a indiqué M. Chirac. Celle-ci inclura-t-elle les procédures de licenciement ? Rien n'a été précisé. Le *Journal du dimanche* indiquait, dans son édition du 28 décembre 2003, que M. Fillon pourrait présenter en janvier une nouvelle procédure de *"licenciement négocié"*, plus souple que le licenciement économique ou pour faute. Le ministre a par ailleurs déjà plaidé pour la création d'un nouveau contrat de travail, un contrat de *"mission"* ou de *"projet"*, pouvant être plus long qu'un contrat à durée déterminée (18 mois) et plus souple qu'un contrat à durée indéterminée. Pour préparer cette nouvelle loi, il aura aussi sur son bureau d'ici fin janvier deux rapports : l'un rédigé par Michel de Virville, directeur des ressources humaines de Renault, sur la simplification du droit du travail, l'autre préparé par Jean Marimbert, conseiller d'Etat, sur les moyens de rendre plus efficace le service public de l'emploi. M. Raffarin, quant à lui, avait promis, fin septembre, une loi sur l'emploi qui devait notamment inclure un droit au reclassement régional des salariés.

Pourquoi François Fillon assure que le chômage baissera en 2004

C. Gu.

Quelques heures avant que le chef de l'Etat ne place la nouvelle année sous le signe de la priorité à l'emploi, le ministre des affaires sociales, François Fillon, s'était déclaré confiant sur ce front. "2004 verra le chômage baisser. Je vous l'ai toujours dit et vous pourrez le constater", a-t-il assuré, mercredi à la sortie du conseil des ministres. Conforté par la légère diminution du nombre des demandeurs d'emploi au mois de novembre (- 0,2 %), annoncée le matin même (*Le Monde* du 1er janvier), le même optimisme est affiché par M. Fillon depuis près d'un an, fondé sur la conjugaison d'éléments démographiques, économiques et sociaux.

L'augmentation de la population active en France, favorisée par une démographie dynamique et par la volonté des femmes de travailler, a longtemps été soutenue. L'Insee rapporte ainsi qu'entre 1998 et 2002 270 000 nouveaux actifs sont entrés chaque année sur le marché du travail. Or cette progression constante va ralentir : entre 2003 et 2007, il n'y aura plus, en moyenne que 70 000 nouveaux actifs par an. Ce ralentissement "*progressif et durable*", qui a des effets directs sur le niveau du chômage, s'explique notamment par le vieillissement de la population et par les spécificités françaises du monde du travail : départ anticipé des salariés dits "âgés", arrivée tardive des jeunes sur le marché du travail, etc.



En 2004, d'autres facteurs pourraient accentuer cette inflexion : le retrait du marché du travail des femmes bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation - désormais intégrée à la prestation d'accueil au jeune enfant (PAJE) - et surtout les départs à la retraite précoces des salariés du secteur privé qui ont commencé à travailler tôt (de 14 à 16 ans). Sur les 180 000 personnes potentiellement concernées, 100 000 pourraient faire valoir leurs droits à la retraite et basculer dans l'inactivité. Selon l'Insee, la diminution de la population active permettrait ainsi, mécaniquement, une "*stabilisation du chômage au cours du prochain semestre*".

Le gouvernement mise aussi sur une perspective économique : celle d'un retour à la croissance, qu'il prévoit à 1,7 % en 2004 - l'Insee à 2 %. Or, le seuil de croissance à partir duquel l'économie ne détruit plus d'emplois est situé depuis longtemps par les experts entre 2,25 % et 2,5 %. Le gouvernement estime, lui, que ce seuil doit être situé entre 1 % et 1,5 %. "A moins de 1,5 % de croissance, nuance toutefois un conseiller de M. Fillon, on ne mord pas significativement sur le chômage." L'Insee retient, pour sa part, l'hypothèse d'un "*retour vers des rythmes de productivité plus habituels*" assortis d'une augmentation de l'emploi salarié de 0,1 % par trimestre jusqu'à la mi-2004.

Bien qu'amenuisé par la suppression progressive des emplois-jeunes, le traitement social du chômage est aussi censé contribuer au redressement. Le gouvernement a annoncé 185 000 contrats emploi solidarité dans le secteur non marchand et 110 000 contrats initiative emploi dans le secteur marchand.

M. Fillon a cependant toujours privilégié le pari sur la *"valorisation du travail"*, dont il espère qu'avec la croissance elle permettra de réduire le chômage. Outre les allègements de charges, la réforme de la formation professionnelle, l'aide à la création d'entreprise et l'encouragement au retour à l'activité, il table aussi sur la réforme annoncée du service public de l'emploi, la *"modernisation"* du code du travail et le changement de comportement espéré des entreprises et des salariés pour favoriser l'emploi des quinquagénaires pour soutenir la baisse du chômage.

Chirac

"L'horizon s'éclaircit, notre pays est désormais sur le bon chemin"

Texte intégral des vœux prononcés par le chef de l'Etat, mercredi soir 31 décembre.

Mes chers compatriotes, Je suis heureux d'être avec vous ce soir pour vous souhaiter chaleureusement une bonne et heureuse année 2004. Beaucoup d'entre vous sont réunis pour le réveillon et partagent la joie de se retrouver. D'autres sont seuls, malades ou dans la peine. Mes pensées les plus fraternelles vont vers eux et je veux leur dire, du fond du cœur, mes vœux d'espérance et de solidarité.

Mes pensées vont également vers toutes celles et tous ceux qui, chez nous, cette année, ont été cruellement touchés par les incendies et par les inondations. Et comment ne pas penser aussi à ces drames au-delà de nos frontières, et en particulier au tragique tremblement de terre en Iran, pour lequel nos équipes médicales et de secours sont à pied d'œuvre.

LA FRANCE ENTEND SE SITUER AUX AVANT-POSTES DE L'EUROPE

2003 fut marquée dans le monde par l'instabilité, les tensions et les crises : la guerre en Irak, le terrorisme, les attentats et les violences au Proche-Orient, les troubles en Côte d'Ivoire... Partout, la France a assumé fortement et clairement ses responsabilités pour la paix et pour le respect du droit. Elle continuera à agir en ce sens.

De même, au-delà des difficultés qui ont toujours émaillé la construction européenne mais qui ne l'ont jamais arrêtée, la France continuera à porter une grande ambition pour une Europe au service de tous les citoyens. Aujourd'hui, nous devons relever un défi sans précédent, doter notre Europe élargie d'une règle commune. La France, avec l'Allemagne, et avec nos autres partenaires, entend se situer aux avant-postes de ce grand projet.

Au terme de cette année, comme vous, je n'oublie naturellement pas l'épreuve si douloureuse de la canicule, le formidable dévouement de toutes celles et de tous ceux qui se sont mobilisés, mais aussi les défaillances de nos systèmes de prévention et d'alerte qui ont conduit le gouvernement à engager les réformes indispensables.

VOS EFFORTS PERMETTENT LE RETOUR DE LA CROISSANCE

L'année qui s'achève a été une année importante pour la France. L'insécurité progressait. Elle recule, y compris sur nos routes. Les retraites étaient menacées. Elles ont été sauvegardées. Nos impôts, nos charges, étaient parmi les plus élevés du monde. Ils ont commencé à baisser. Les dépenses de l'Etat galopèrent. Elles sont stabilisées. Les 35 heures freinaient l'activité. Elles ont été assouplies. Et tout cela n'a été possible que grâce à vous, à vous toutes et à vous tous. Vos efforts permettent aujourd'hui le retour de la croissance. Et tout l'enjeu de l'année 2004 est de tirer le meilleur parti de cette croissance, avec une priorité : l'emploi.

L'objectif, c'est de remettre sur les voies de l'activité les Françaises et les Français, et notamment les jeunes, que le système laissait jusqu'à présent sur le bord de la route. L'objectif, c'est de donner aux salariés de nouveaux atouts pour l'emploi. L'objectif, c'est de donner à la France les moyens de la puissance économique, car c'est la condition même du progrès social. Ces objectifs peuvent être, ils doivent être conciliés dans une économie moderne. Beaucoup a déjà été fait par le gouvernement. Mais, pour passer à la vitesse supérieure, nous avons besoin de nouveaux moyens d'action.

SE MOBILISER POUR L'EMPLOI

J'ai demandé au gouvernement de Jean-Pierre Raffarin d'ouvrir, dès le début de l'année, les concertations avec les partenaires sociaux en vue de faire voter par le Parlement une grande loi de mobilisation pour l'emploi. Se mobiliser pour l'emploi, c'est permettre aux entreprises de donner leur pleine mesure, car ne l'oublions jamais ce sont d'abord les entreprises qui font l'emploi. C'est pourquoi de nouvelles décisions seront prises pour alléger les procédures inutiles et les charges excessives qui entravent leur dynamisme et qui suscitent, chez trop d'entre elles, une sorte de réticence à embaucher.

Se mobiliser pour l'emploi, c'est relancer nos efforts de recherche, mais aussi d'équipement et d'infrastructure, indispensables à une puissance économique durable. C'est aussi poursuivre notre politique de création d'entreprises et de défense de notre industrie.

Se mobiliser pour l'emploi, c'est donner aux Françaises et aux Français de nouveaux atouts. Pour cela, ouvrons un droit à la formation et à la seconde chance pour les salariés sortis prématurément du système scolaire. Renforçons la prévention des licenciements et des plans sociaux. Instaurons de nouveaux droits au reclassement pour les salariés des petites et moyennes entreprises. Modernisons notre service public de l'emploi.

Se mobiliser pour l'emploi, c'est répondre aux difficultés d'entrée dans la vie active des jeunes de 16 à 24 ans en créant pour eux un véritable droit à l'activité, à la formation ou à l'emploi. Aucun jeune ne doit être laissé sans solution ou sans accompagnement.

Enfin, donner la priorité à l'emploi, c'est bousculer les conservatismes pour parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, car nous en sommes encore, hélas ! bien loin aujourd'hui.

DEUX AUTRES PRIORITÉS : LA COHÉSION SOCIALE ET L'ÉCOLE

L'exigence d'action et de justice devra nous guider aussi dans la conduite de deux autres priorités pour la nation : la cohésion sociale et l'école. Dans six mois, en faisant appel à la responsabilité de tous, notre assurance-maladie, aujourd'hui en péril, aura été consolidée. Nous poursuivrons la modernisation de notre système de santé et notamment de nos hôpitaux. Le gouvernement apportera aussi une nouvelle pierre à notre édifice social en créant la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, car nous avons le devoir de mieux aider les personnes handicapées et les personnes âgées dépendantes.

Nous devons également reconnaître à chacun sa place, briser les ghettos, tendre la main à toutes celles et à tous ceux qui se sentent à l'écart en raison de leur situation sociale ou de leurs origines. Nous devons redonner tout son sens à une laïcité ouverte, généreuse et porteuse d'harmonie entre tous les Français.

RENDRE NOTRE NATION PLUS PUISSANTE, PLUS SOLIDAIRE

Nous devons enfin réaffirmer la valeur fondamentale de l'égalité des chances, qui passe d'abord par l'école. Un grand débat national sur l'éducation a été lancé. C'est le moment pour vous de dire quelle école vous souhaitez pour l'avenir de vos enfants. Dans un an, l'école aura sa loi

d'orientation. Si nous savons nous rassembler autour de ces priorités, alors rien ne nous sera impossible. Mes chers compatriotes de métropole, d'outre-mer et de l'étranger, grâce à vous, grâce à votre engagement, grâce à votre esprit de responsabilité, l'horizon s'éclaircit, notre pays est désormais sur le bon chemin.

Unis autour des valeurs qui font la France, et dont nous sommes fiers, nous allons ensemble rendre notre nation plus puissante, plus solidaire, plus juste. Du fond du cœur, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une bonne et une heureuse année 2004.
Vive la République, vive la France !